



# LE LIEN

## Les informations de Bois-Jérôme St-Ouen

**BOIS-JÉRÔME-ST-OUEN**

### A vos agendas :

✓ **Samedi 9 juillet**

Journée Travaux

✓ **Dimanche 28 août**

Libération de BJSO

✓ **Mardi 13 septembre**

Ramassage encombrants

✓ **Dimanche 11 septembre**

Goûter inter-générationnel

✓ **Samedi 24 septembre**

Nettoyage du village



### Inscriptions scolaires

#### Car scolaire

avant le 30 juin à la Mairie

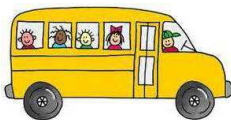
#### Garderie

avant le 15 juillet au  
Service périscolaire d'Ecos

#### Cantine

avant le 5 juillet à la Mairie

### Car scolaire



Les cartes pour lesquelles le règlement a été fait en mairie seront disponibles au secrétariat de la mairie les **mardi 23, mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 Août** de 9 h à 12 h, le **jeudi 25 Août** de 18 h à 20 h et le **mardi 30 Août 2016** de 14 h 30 à 19 h 30

Chers concitoyens,

Vous avez certainement constaté que les espaces verts n'étaient plus entretenus comme par le passé. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs : le fait que notre employé municipal soit malheureusement en arrêt maladie depuis de plusieurs mois, la météo très humide qui ne laisse pas de répit aux 2 personnes en service et limite les créneaux pour tondre, notre souhait de limiter l'utilisation de désherbants chimiques qui de toute façon seront interdits à partir de 2017. Nous espérons que la météo sera plus clémente dans les semaines à venir afin de rattraper le retard accumulé. Nous remercions les riverains qui entretiennent les abords de leur propriété et nous encourageons toutes les bonnes volontés qui seraient tentées d'en faire de même. Notre commune est étendue, les espaces verts importants, ces petits travaux soulagent les employés et participent un peu à ne pas augmenter les taxes d'imposition, ce qui reste notre souhait.

Notre projet de boulangerie-logement et local médical avance, les plans sont terminés, le permis de construire va être déposé et nous travaillons auprès des différents financeurs institutionnels pour obtenir les subventions nécessaires à cette réalisation.

Comme déjà évoqué dans nos précédentes communications, nous rejoindrons la nouvelle communauté d'agglomération (ex : CAPE) au 1er janvier 2017. Celle-ci portera le nom de **Seine Normandie Agglomération (SNA)**. Le choix des compétences est validé, les compétences Voirie et Garderie périscolaires seront transférées aux communes. Elles seront compensées financièrement sur la base des dépenses 2016.

Les travaux de rénovation du bâtiment de l'école maternelle vont débuter début juillet pour une période de 6 à 7 semaines. L'environnement y sera plus agréable pour les enfants et les enseignants, de plus nous devrions réduire la facture énergétique dans une proportion importante. Nous avons obtenu plus de 70% de subvention pour ces travaux (Etat, Département et réserve Parlementaire), conditions nécessaires à leurs réalisations.

Quelques rappels de civisme, respectons nos voisins : pas de feux de jardin, ils sont interdits, respectons les horaires de tonte. La promenade du chien est à privilégier dans les chemins extérieurs à la commune, ce qui évitera les altercations entre propriétaires et riverains en cas de dépôts de mines au pied des boîtes aux lettres !!! Toujours désagréable autour des chaussures.

Toute l'équipe municipale se joint à nous pour vous souhaiter de bonnes vacances, que nous espérons agréables et ensoleillées.

Jean-François WIELGUS  
Maire

Dominique BOGAERT  
1er Adjoint

André IBERT  
2ème Adjoint

### Naissances

- Méane GREGORI née le 18 Janvier 2016
- Maëlle DURDANT née le 19 Janvier 2016
- Zackaria LOISEAU né le 22 Avril 2016

### Décès

- Michelle CORNU épouse JORRE décédée le 21 Avril 2016-
- Dechrysten ZOKOM décédée le 14 Mai 2016 (Fille de Mme AUBIN)



## Bois-Jérôme Saint-Ouen Forêt domaniale de Vernon



### Une histoire récente chargée

En 2012, la fermeture du LRBA a profondément marqué les esprits tant le site a été le poumon de vie du plateau de l'espace pendant plus d'un demi-siècle. Il fût le centre d'activité économique pour beaucoup de « boscgirelmiens », un fleuron de la Défense nationale qui devient du jour au lendemain un site fantôme.

De 2001 à 2013, l'Office National des Forêts a géré les 300 hectares de forêt dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Défense. Hormis quelques plantations résineuses au début des années 70, la forêt n'avait pas connu de gestion auparavant, les zones les plus pauvres ont donc commencée à être enrichie ou reboisée.

Déclarée inutile par ce même ministère courant 2013, la forêt a été affectée au Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) fin 2013, instituant de fait l'ONF comme gestionnaire : la forêt militaire du LRBA devient alors la **Forêt domaniale de Vernon**.

### Une forêt atypique

52 hectares sont situés sur le territoire communal de Bois Jérôme St Ouen à un kilomètre du centre bourg, le reste est sur Vernon.

Un programme d'aménagement 2016-2035 vient d'être élaboré par l'ONF, il est en cours d'approbation au Ministère de l'Agriculture. Ce document de gestion fait un état des lieux de la forêt et définit les grandes orientations en matière de renouvellement, de travaux, d'accueil, propose un programme d'action foncières, écologiques notamment.

L'enjeu de production est moyen sur cette forêt en raison de sols acides et chargés en silex. L'intérêt écologique est important avec la présence de nombreuses espèces de chauve-souris dans les carrières du Mont Roberge, classées NATURA2000 mais aussi d'espèces herbacées rares liées aux coteaux de Seine. Le patrimoine historique du massif, témoin d'une activité mouvementée au cours du XXème siècle est rare.

La fonction d'accueil du public va jouer un rôle important dans la gestion de cette forêt pour les raisons suivantes :

- ✓ Après plusieurs décennies de fermeture au public, la population souhaite légitimement profiter de la proximité de cette forêt domaniale pour découvrir la nature.
- ✓ Le bassin de population de la CAPE représente un potentiel important de visiteurs pour le plus grand espace forestier ouvert au public du territoire.
- ✓ Le PPRT de SNECMA va nécessairement impacter les conditions d'accueil du public sur la forêt domaniale par certaines restrictions.

Le rôle de l'ONF dans ce domaine est d'être à l'écoute des projets des collectivités locales (communes, communauté d'agglomération, conseil départemental), de les accompagner techniquement et financièrement. L'attention est portée sur la cohérence des projets à l'échelle du massif forestier, de leur financement à moyen terme et de leur compatibilité avec l'aménagement forestier et les règlements en vigueur.

Il en découle une nécessaire concertation entre les acteurs et usagers de la forêt, du temps et de la patience.

Dès le début du projet de transfert de la forêt du LRBA, la municipalité de Bois-Jérôme Saint-Ouen a exprimé son intérêt pour ce patrimoine naturel. En 2014, la commune a acquis un ancien chemin qui permet d'accéder directement à la forêt domaniale. En février 2015, une visite en forêt avec les élus a permis d'appréhender leur projet de promenade familiale, de soulever les difficultés à résoudre mais aussi les éléments remarquables du patrimoine forestier à mettre en valeur.

#### Et demain,

La fusion des collectivités effective début 2017, les discussions sur ces projets vont pouvoir être relancées avec tous les partenaires.

Le forestier travaille à l'échelle du siècle, rythme imposé par le cycle de vie des arbres cultivés, il doit composer avec les attentes du public imprégnées d'immédiateté, caractéristique de la société actuelle où la vitesse serait gage de réussite.

Heureusement, l'ONF peut compter sur le bon sens des élus de Bois-Jérôme Saint-Ouen pour mettre en place un accès à la forêt domaniale de Vernon dans les meilleures conditions et de façon durable.



# j'aime la forêt

## ensemble, protégeons-la !

*Lyons la Forêt, le 17 juin 2016,*

*Emmanuel Boivin, responsable de l'unité territoriale de Lyons-Vexin et Bray*



#### A savoir :

Calendrier de chasse consultable sur [www.onf.fr](http://www.onf.fr) à partir de fin septembre

### « Siffler en travaillant... »

Joignez-vous au conseil municipal et au conseil municipal Jeunes

**le samedi 9 juillet  
à partir de 9h**

selon vos disponibilités et vos savoir-faire, au profit des installations communales.

Ce sera autant d'économisé sur nos impôts locaux !

Renseignements et inscriptions en Mairie



#### Au programme :

plafond local entretien,  
nettoyage de la maison 2  
rue Abbé Seyer,  
installation d'un portillon,  
placard de la Mairie,  
création et installation de  
bancs.

**Le jeudi 7 juillet**, le service technique de la Communauté de Communes Epte-Vexin-Seine se rendra sur le **plateau sportif** afin de réparer les fissures d'enrobés.

Afin de respecter un temps de prise, le plateau sportif sera fermé sur les 3 accès par des chaînes avec cadenas dans le but de protéger les usagers.

L'accès sur le plateau sportif pourra se faire dès le lendemain soir

Nota : les équipements sportifs seront changés par la suite.

## Les règles d'or du bon voisinage

Aux heures des repas,  
la tondeuse tu ne passeras pas !

Aux beaux jours,  
les branches mortes tu ne brûleras pas !

A la nuit tombée,  
le son tu baisseras !

Les crottes de ton chien,  
tu ramasseras !

Dans le village,  
ta vitesse tu limiteras !

Sur la maison de ton voisin absent,  
un œil bienveillant tu auras !

Dans la rue,  
tes déchets tu ramasseras !

De tout cela, ton voisin te remerciera !

## SOS abeilles : elles sont en danger

Les pollinisateurs et notamment les abeilles domestiques disparaissent un peu plus chaque année. Ces petites bêtes sont vitales pour l'homme et la biodiversité. C'est pour cette raison mais également pour éveiller les consciences que nous avons décidé, dans le cadre de notre mandat d'élu municipal, d'acquiescer chacun une ruche. Elles sont installées dans la forêt depuis quelques semaines et commencent à produire leur miel. L'entretien est assuré par Daniel DROUET, apiculteur amateur.

Nous envisageons de proposer au conseil municipal le lancement dès 2017 d'une « souscription » auprès des habitants de notre commune afin de développer cette activité et peut être susciter des vocations. Nous vous tiendrons informés en cette fin d'année mais vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès de la Mairie si vous êtes intéressés par notre initiative.

Nadège LIZESKI - Daniel DROUET  
Dominique BOGAERT - Jean-François WIELGUS

## Inscription cantine

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine pour l'année scolaire prochaine, mais que vous ne l'avez pas fait avant le 30 juin dans la boîte « Cantine », vous pouvez encore le faire à la Mairie, jusqu'au 5 juillet au plus tard.

Soyez nombreux à participer à l'opération :  
« Nettoyons la nature » afin d'agir concrètement pour l'environnement de notre village, votre environnement !

Rendez-vous sur la place de Bois-Jérôme St Ouen  
Le samedi 24 septembre 2016 à 9h30

Nous vous fournissons gants et sacs pour faire place nette !



## Mardi 13 septembre Ramassage des encombrants

Profitez-en pour vous débarrasser des objets ménagers volumineux, tels que meubles ; appareils ménagers ; débris divers. Ils sont à déposer devant vos habitations la veille au soir, sans apporter de gêne à la circulation.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, ne sont pas ramassés :

- Les produits liquides et fermentescibles ;
- Les carcasses de voitures, engins agricoles et pièces détachées
- Les déblais et gravats
- Les batteries ; les pneus
- Les grillages et poteaux de clôture
- Les tôles galvanisées et plastiques
- Les bois ; cartons ; revues et journaux



## Infos Pratiques :

Tel Mairie : 02.32.51.29.04

Horaires : Mardi de 14h30 à 19h30  
Jeudi de 14h à 20h



Permanence du Maire : Jeudi de 18h à 19h30  
Permanence des adjoints : Mardi de 18h à 19h30



La bibliothèque et la Mairie seront fermées du 2 au 25 août.

Horaires de la bibliothèque : Mercredi de 14h30 à 18h30 et Vendredi de 15h30 à 18h30

Directeur de publication : Jean-François WIELGUS  
Rédaction : Commission communication et information  
Impression à la mairie